



**SECTION DES
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
DDFIP
DRDDI**

**Déclaration liminaire des représentants FO-FINANCES 64
au CHS-CT du 6 octobre 2022**

Monsieur le Président,

En 22 ans, les agents des Finances auront connu plus de 25.000 suppressions d'emplois subissant au passage des réformes structurelles continues.

Le ministère des Finances demeure le plus grand contributeur des suppressions d'emplois sur ces cinq dernières années dans la Fonction Publique de l'Etat à hauteur de 80 %.

Le Directeur Général Adjoint s'est félicité d'une rupture avec les quinze dernières années sur le volume de suppressions d'emplois pour 2023, ces dernières ne seront « que » de 850 selon ses termes, obtenues en partie par la suppression de la taxe d'habitation et de la redevance.

À noter que les autres ministères voient dans le même temps leurs effectifs augmenter sauf Bercy !

Remarquons au passage qu'avec l'arrivée au SDIF de la taxe locale d'urbanisme, la Dgfip aura perdu 156 emplois supplémentaires sur une prétendue « ingénierie des process ». En effet, là où 446 agents du ministère de la transition énergétique étaient nécessaires pour traiter cette mission, la Dgfip n'en obtient au final que 290 ETP. Les volontaires ne se bousculent pas au portillon. 61 % des agents seulement souhaitent suivre leurs missions.

De plus, les recrutements aux différents concours ne sont pas à la hauteur des départs à la retraite qui se profilent dans les années à venir (5 000 départs/an).

Ces suppressions d'emplois ont non seulement impacté le maillage territorial, abandon des zones rurales et péri-urbaines, mais également aggravé et détérioré les conditions de travail de nos collègues. Les tensions sont palpables, la souffrance bien présente. Nombre de postes et services souffrent et ont le sentiment d'être abandonnés par la direction, sacrifiés sur l'autel des diverses réformes et suppressions d'emplois.

La crise sanitaire n'aura fait qu'exacerber ces tensions. Ajouter à cela, l'incompréhension grandissante des usagers qui se traduit dans bien des cas par des propos agressifs, voire violents lors des accueils.

Face à ces risques psychosociaux, les représentants **FO-Finances 64** prendront l'exemple du Sip de Biarritz. Nous avons malheureusement bien d'autres exemples. Il se trouve que ce service a fait l'objet dernièrement d'une visite de poste et que nous nous sommes engagés à faire remonter leurs doléances. Nous avons trouvé des locaux désertifiés, un encadrement impuissant face au manque d'effectif et des agents en souffrance.

Le SIP et notamment la partie recouvrement devait passer à l'applicatif Médoc Web le 3 octobre dernier. Sur un effectif de 6 au 31/08/22, 2 agents ont été mutés au 01/09/22. En compensation, un agent de l'assiette a été affecté à mi-temps au recouvrement à compter du 01/09/22. Cet agent effectue actuellement les formations recouvrement.

Il reste donc, au 01/09/22, 4 agents opérationnels au recouvrement. Sur ces 4 collègues, un est en arrêt de maladie depuis le 14/09/2022 pour intervention chirurgicale, jusque mi-novembre si tout va bien. Notons au passage que c'était le numéro 2 de la compta.

Monsieur le Président, sachant que vous êtes garant de la santé et la sécurité des agents, que comptez-vous faire afin d'apporter une aide immédiate à nos collègues ? Elles ne comptent plus leurs heures et l'une d'entre elles dispose d'un nombre de jours de congés important.

Raison pour laquelle **FO-Finances 64** dénonce la fusion des instances CTL et CHS-CT. La possibilité de réduire à une journée par an l'examen des conditions de travail de nos collègues est quelque part une forme de mépris.

En conclusion, **FO-Finances64** continue d'exiger l'abrogation de la Loi sur la transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019, l'arrêt des suppressions d'emplois, l'abandon du NRP, la réimplantation de Centres des Finances Publiques de proximité avec les moyens humains dédiés afin d'assurer une égalité de traitement des citoyens sur l'ensemble du territoire.